

BUREAU DE L'OBSERVATEUR SUISSE  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Telephone:  
MURRAY HILL 7-3337

Commerce Building  
Room 2003  
155 East 44th Street  
New York 17, N. Y.

*Fischer*  
*M. de Noe*  
New York, le 23 janvier 1953.

a. 211 Wagner

Monsieur le Conseiller fédéral,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le faire savoir, j'ai annoncé au Secrétaire général des Nations Unies que M. Auguste Lindt avait été désigné pour me succéder comme observateur suisse auprès des Nations Unies. J'ai fait cette communication par une lettre adressée à M. Lie et que j'ai remise ce matin personnellement à M. de Noe, Chef du protocole des Nations Unies.

Ce dernier a indiqué que bien qu'il n'y ait pas de règles officielles concernant les observateurs, il était devenu d'usage comme pour les délégués des pays membres de demander qu'ils soient, lors de leur entrée en fonctions, munis d'une lettre signée par leur Ministre des affaires étrangères les accréditant comme tels. En attendant, ma communication serait considérée comme un préavis.

*d'accord.* | En ce qui concerne la date du 26 février que vous envisagez pour la remise de mes fonctions à M. Lindt, elle se trouve coïncider avec la date d'ouverture de la Conférence de l'Assistance technique. Au cas où vous auriez l'intention de me faire encore participer à cette conférence, je devrais vous demander de renvoyer de quelques jours la transmission des fonctions. Si contre mon attente la Conférence de l'Assistance technique devait être remise de nouveau à une date ultérieure, je pense pouvoir admettre que vous y délégueriez alors M. Lindt, bien que ce dernier avec les réunions du Fonds international de secours à l'enfance, la session de l'Assemblée

Monsieur le Conseiller fédéral  
Max Petitpierre,  
Chef du Département politique fédéral,

B e r n e .

./.

Dodis



générale, réduite pratiquement, il est vrai, à la Commission politique, mais au cours de laquelle se traitera la question de la guerre bactérienne avec des attaques en perspective contre le Comité international de la Croix-Rouge, aura les bras quelque peu chargés.

Quoi qu'il en soit, je me préparerai à quitter New York tôt en mars et je vais faire le nécessaire pour mettre en soumission mon déménagement aussitôt que j'aurai élucidé certains points au sujet desquels j'ai déjà écrit et réécrirai à M. Hegg. Etant encore dans l'incertitude concernant mon nouveau poste, il m'est difficile d'éclaircir les conditions dans lesquelles se fera ma future installation, ce qui serait indispensable pour organiser rationnellement mon déménagement.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

*J. F. Wagnière*